

FACHES-THUMESNIL

avec Vous

ville-fachesthumesnil.fr



**Top départ
pour la rentrée !**

Sommaire



Dossier

Un cadre de vie agréable : l'affaire de tous !

Un cadre de vie agréable ne se décrète pas : il se construit, jour après jour, grâce à l'engagement de chacun – habitants, associations, élus et services municipaux.

P.10



En Bref

- Port du casque obligatoire pour les trottinettes et EDPM
- Les Bénéfices de la Fier'Run au profit de l'association EnTrans
- Chiens catégorisés : ce qu'il faut savoir !
- Tu as entre 11 et 17 ans ? Rejoins le CMJ !
- Dès 16 ans, pensez au recensement

P.6-7



Focus

Le Référendum citoyen

Une nouvelle identité pour le futur écoquartier de la Jappe-Geslot

L'œil de l'élue avec ...
Mathilde DELEFORGE,
conseillère municipale déléguée

P.8-9



Éducation

- Remettre les investissements dans les écoles au cœur des priorités municipales
- Répondre aux besoins urgents de l'école Lamartine
- Les écoles de la commune

P.14-15



Solidarités

- Inscription en septembre pour le Colis ou chéquier des aînés
- La semaine bleue 2026
- Demandez Angela contre le harcèlement de rue
- Pensez aux Pass'Sport & Culture

L'œil de l'élue avec ...
Frédérique COISY, adjointe au maire

P.16-17



Sports

- Édition anniversaire pour les Foulées des Périsseaux
- Faches-Thumesnil, ville partenaire du marathon de Lille

P.18-19

« Faches-Thumesnil avec vous » – n°2, Automne 2026

Directeur de la publication : Brice LAURET

Rédaction : Service communication – **Photos et illustrations :** Service communication

Conception et mise en page : Service communication.

*Vous ne recevez pas le magazine,
vous avez une question, un commentaire ? Écrivez-nous !*
par courrier : Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès 59 155 Faches-Thumesnil
par courriel : contact@ville-fachesthumesnil.fr

Impression : Imprimerie Monsoise
Tirage : 8 500 exemplaires

Chères Faches-Thumesniloises, chers Faches-Thumesnilois,

J'ai rencontré, durant le mois de juillet, Pierre Molager, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de l'arrondissement de Lille, afin d'évoquer de nombreux sujets cruciaux pour l'avenir de notre commune : vidéoprotection, aménagement du territoire, subventions, réhabilitation des écoles Des échanges avec le président de la Métropole européenne de Lille, le directeur de cabinet du préfet, le procureur de la République, le président de l'association des maires du Nord permettent aussi d'initier de premiers contacts qui seront assurément utiles.

Après un état des lieux complexe, (ressources humaines en souffrance, routes fortement dégradées, bâtiments fermés en raison de graves manquements d'entretien ...), les élus de la majorité définissent actuellement, chacun dans leur délégation, leurs priorités, en prévision du budget 2027.

Comme je m'y suis engagé, je serai un maire à votre écoute et les élus de la majorité seront des élus de proximité. Dans ce cadre, nous tenons déjà certains engagements avec l'organisation de réunions dans les quartiers et la tenue de permanences, chaque mois, pour répondre à vos questions et préoccupations. Des moments d'échanges simples et constructifs afin de nourrir un dialogue déjà entamé pendant la campagne électorale.

J'ai eu le plaisir d'aller dans les écoles pour la rentrée des classes, avec madame Dabbebi, mon adjointe à l'Éducation, et nous avons eu ainsi l'occasion de discuter avec les enseignants et les parents. Nous avons préalablement rencontré les directeurs d'établissements dès le mois de juin afin de faire le point sur leurs attentes.



De nombreux chantiers nous attendent pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie. Nous nous y sommes attelés dès notre prise de fonctions. Des études et des demandes de subventions sont d'ores et déjà lancées pour certains de nos projets. Dans chaque délégation, vous pourrez percevoir le changement avec de nouvelles actions et animations d'ici à quelques mois.

Côté événementiel et culture, **nous marquons déjà notre propre empreinte.** Après la Fier'Run en juin dernier, amenée à être pérennisée, notre territoire sera traversé par les coureurs du marathon de Lille, événement à priori négocié auprès de messieurs François-Xavier Cadart et Antoine Sillani, respectivement vice-présidents aux sports au Département et à la Région, et en discussion avec Arnaud Deslandes, Maire de Lille.

Vous allez aussi pouvoir faire la fête lors d'un grand concert gratuit au parc des aubépines le 20 septembre ou venir découvrir le festival de jeunes humoristes mi-septembre.

Ce ne sont que quelques exemples d'une offre riche et accessible à tous publics. Parce que les spectacles et les animations sont le ciment du bien vivre ensemble, nous voulons vous proposer une programmation ouverte et diversifiée.

Bonne rentrée à tous !

Brice LAURET
Votre Maire

Des élus à votre écoute ...

Il est important que les habitants puissent rencontrer les élus pour leur faire part de leurs demandes, leurs projets ou avis. **C'est dans cet esprit que la Municipalité a instauré des permanences sans rendez-vous.**

Rendez-vous avec monsieur le Maire :

par courriel : contact@ville-fachesthumesnil.fr
par téléphone : 03 20 62 61 61

Des permanences sont assurées une fois par mois, le samedi de 10h à 11h30.

Prochaines dates : 19 sept., 10 oct., 14 nov.

Permanences sans rendez-vous

Une à deux fois par mois, les adjoints au Maire assurent, également, des permanences libres sans rendez-vous.

**Toutes les dates
des permanences
de septembre à décembre**



1 Les « Bonniers Noirs »

Le 13 juin, 17 auteurs de la région s'étaient donnés rendez-vous au centre social des 5 Bonniers à l'occasion de la première édition du salon du polar : « Bonniers Noirs ».

2 La Fête de la Musique

Le 21 juin, l'espace Baron accueillait la fête de la musique co-organisée par la commune et le comité d'animation ... le tout dans une ambiance festive et conviviale.

3 La Fête du Miel

Extraction de miel, découvertes et dégustations étaient au cœur de la Fête du miel le 27 Juin, proposée par l'association Meliou et son rucher-école.

4 Fier' Run #1

La première édition de la Fier'Run a rassemblé une centaine de participants au Parc de la Croisette le 29 juin pour une course festive, colorée et solidaire.



1



2



3



4



6

5 Le centre sportif

Les jeunes du centre sportif ont fait le plein de mouvements et de découvertes lors du centre sportif. Au programme : gymnastique, tennis de table, judo et bien d'autres disciplines pour se dépenser, apprendre et s'amuser ensemble

6 Les accueils de loisirs

Des 2-6 ans aux ados, en passant par les 6-12 ans, les accueils de loisirs ont fait le plein tout au long de l'été. Un séjour était par ailleurs organisé à Dunkerque du 20 au 24 juillet.

7 Le Bal de la Fête nationale

Au son de l'Orchestre Kubiak, les habitants se sont rassemblés place Victor Hugo pour partager le traditionnel bal populaire de la Fête nationale.

8 Le 82^{ème} anniversaire de la Libération la ville

La cérémonie commémorative s'est tenue le 3 septembre afin de marquer le 82^{ème} anniversaire de la libération de la ville de Faches-Thumesnil.



5



7



8

Le port du casque devient obligatoire pour les trottinettes et les autres EDPM*



Pourquoi le casque devient-il obligatoire ? Qui est concerné ? Et quelles sont les autres règles à respecter ? On vous explique les nouvelles règles pour les *engins de déplacement personnel motorisés (EDPM).

Depuis le 1^{er} septembre, le port du casque est obligatoire sur la région des Hauts-de-France. Cette obligation concerne les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards et monoroues. Les vélos ne sont pas concernés.

D'abord, c'est quoi un EDPM ?

Ce sigle EDPM signifie «engin de déplacement personnel motorisé». Il englobe les trottinettes électriques, gyropodes, monoroues, hoverboards ... Les engins destinés aux personnes à mobilité réduite ne sont pas concernés par cette réglementation.

Pourquoi la Préfecture impose-t-elle le port du casque ?

La décision a été motivée par le développement de l'utilisation des EDPM et par les risques que ces engins peuvent présenter pour leurs utilisateurs ou autres usagers de l'espace public.

Cette décision a été motivée par un bilan de l'accidentalité qui augmente sur l'ensemble du département.

Entre 2019 et 2025, le nombre d'accidents a été multiplié par quinze et celui des blessés hospitalisés a été multiplié par trente.

En cas de non-respect ?

En cas de non-respect de l'obligation, les utilisateurs s'exposent à une amende de 35€.

En **R**ésumé ...

Si vous utilisez une trottinette électrique ou un autre EDPM à Faches-Thumesnil, voici ce qu'il faut retenir :

- Le casque est obligatoire lorsque vous conduisez ;
- Tous les conducteurs sont concernés, quel que soit leur âge ;
- La vitesse maximale autorisée est strictement bridée à 25 km/h

Amendes de 135 € à 1500 €

- Lorsque vous roulez, le casque doit être correctement attaché et ajusté ;
- Les autres règles de circulation continuent de s'appliquer ;
- Dans les secteurs fortement fréquentés par les piétons, adaptez votre vitesse et votre comportement.



Les **b**énéfices de la Fier'Run au profit de l'association EnTrans

Le 28 juin dernier, Faches-Thumesnil vibrait pour la toute première édition de la Fier'Run : un rendez-vous sportif, familial et engagé sous le signe de la diversité et du vivre-ensemble.

Le 28 août, cet événement a encore pris plus de sens avec la remise officielle d'un chèque de **270 €** à l'association EnTrans, qui œuvre au quotidien pour l'accompagnement et la visibilité des personnes trans et de leurs proches.

Cette remise des mains de monsieur le Maire s'est déroulée en présence des élus du conseil municipal et des partenaires de l'événement (les associations Fenba et FitRun) ainsi que la société AD Concept qui a ajouté un don portant la **somme totale versée à 588 €**.



Un grand MERCI à toutes celles et ceux qui ont couru, marché, encouragé ou participé de près ou de loin à cette course. Grâce à votre énergie et votre solidarité, nous rappelons que l'inclusion et le respect se construisent ensemble, sur le terrain comme au quotidien.

Faches-Thumesnil confirme ainsi son engagement pour une ville ouverte où chacun-e trouve sa place.

Chiens catégorisés : ce qu'il faut savoir

Pour la sécurité de tous et le bien-être de nos compagnons à quatre pattes, la détention de chiens dits « dangereux », est soumise à une réglementation stricte. Que vous soyez propriétaire ou que vous envisagiez une adoption, voici les règles et démarches à respecter.

Quels chiens sont concernés ?

L'article L211-14 du Code rural distingue deux catégories de chiens susceptibles d'être dangereux :

- 1^{ère} catégorie : les chiens d'attaque
- 2^{ème} catégorie : les chiens de garde et de défense

Tout propriétaire d'un chien « catégorisé » doit posséder un permis de détention soumis à conditions.

Le dossier de demande doit comprendre :

- L'identification du chien ;
- La vaccination contre la rage valide ;
- L'attestation d'aptitude ;
- L'évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire agréée ;
- Le certificat de stérilisation (1^{ère} catégorie) ;
- L'assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés par l'animal.

En cas de changement de commune, la demande doit être renouvelée.

Les règles de circulation dans l'espace public

La détention de ce type de chien impose le respect de règles assurant une cohabitation harmonieuse entre tous en ville. Dans l'ensemble des espaces publics, les chiens de catégories 1 et 2 doivent obligatoirement être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.



Les chiens de 1^{ère} catégorie sont, eux, interdits dans les transports en commun, les lieux publics ou locaux ouverts au public.

Qui ne peut pas détenir un chien catégorisé ?

La loi interdit leur détention pour certaines personnes : les mineurs, les majeurs sous tutelle (sauf autorisation du juge), les personnes condamnées pour crime ou inscription au bulletin n°2 du casier judiciaire ou les personnes auxquelles le maire a déjà retiré la garde d'un animal. **Le non-respect de ces obligations vous expose à de lourdes sanctions allant de la saisie de l'animal, à un emprisonnement de 3 mois et une amende de 3500 €.**



Police municipale

17 place Victor Hugo
policemunicipale@ville-fachesthumesnil.fr - 03.20.62.61.47

Accueil du public

Lundi et vendredi 8h30 à 12h, 13h30 à 16h30
Mardi et jeudi 8h30 à 16h30
Mercredi 8h30 à 12h, 13h30 à 16h

Tu as entre 11 et 17 ans ? rejoins le Conseil municipal des jeunes



Tu souhaites t'engager près de chez toi ? Rejoins le conseil municipal des jeunes.

Le conseil municipal des jeunes est un groupe d'une trentaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans afin de leur permettre de participer activement à la vie et à l'évolution de leur ville.

Le CMJ pour les jeunes c'est un endroit pour proposer tes idées,

pour développer des projets sur plein de thématiques (solidarité, environnement, culture), pour se retrouver et agir avec d'autres jeunes.

La Municipalité a décidé de faire évoluer les dispositifs de participation citoyenne, ce qui permettra au CMJ de **disposer d'une enveloppe dédiée à ses projets et activités.**

L'instance disposera directement de ressources pour faire émerger et concrétiser des projets utiles aux habitants et jeunes de notre ville.



Point information jeunesse

103 rue Carnot
pij@ville-fachesthumesnil.fr
03.20.44.71.19

Dès 16 ans, pensez au recensement

Tout Français âgé de 16 ans doit se présenter et se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes Français, garçons et filles, sont concernés.

Je réalise la
démarche en ligne
en scannant ce
QR Code



Service état civil

50 rue Jean Jaurès
etatscivil
@ville-fachesthumesnil.fr
03.20.62.61.61

Référendum citoyen : une nouvelle identité pour le futur écoquartier de la Jappe Geslot

La commune organise, jusqu'au 30 septembre 2026, 17h, une consultation pour choisir l'identité du futur écoquartier Jappe Geslot.

À Faches-Thumesnil, l'ancienne friche Jappe Geslot est en pleine transformation. Porté par la Métropole européenne de Lille (MEL), la Ville et l'aménageur Vilogia, le projet ZAC Jappe Geslot prévoit la création d'un véritable écoquartier qui mêle logements, commerces et espaces verts.

À terme, près de 480 logements verront le jour. La Municipalité s'est mise au travail pour limiter dès sa prise de fonction les nuisances et améliorer l'intégration du futur quartier avec les habitations déjà existantes.

Un engagement qui porte ses fruits puisque la commune a déjà obtenu le recul et l'éloignement des bâtiments au niveau de la rue Racine initialement prévus en limite des fonds de jardin.

L'équipe municipale travaille par ailleurs sur un plan de déploiement de caméras de vidéoprotection qui seront opérationnelles dès la fin du chantier.

Sous l'ancienne municipalité, cet écoquartier, un temps arrêté, s'était vu attribuer le nom de « Révolution française » sans concertation préalable. Cette fois, la consultation lancée par la Municipalité permet à chaque Faches-Thumesnilois de participer au choix de l'identité du futur quartier Jappe Geslot (Nom de l'écoquartier, de la rue principale et du futur parc urbain). L'accent est mis sur des personnalités féminines qui ont, chacune, marqué l'histoire de notre pays dans leur

domaine (voir ci-contre). Ceci participe à un effort de féminisation de nos espaces publics. Aujourd'hui, seules trois rues portent le nom de femmes.

Pour participer Jusqu'au 30 septembre, 17h

• En ligne



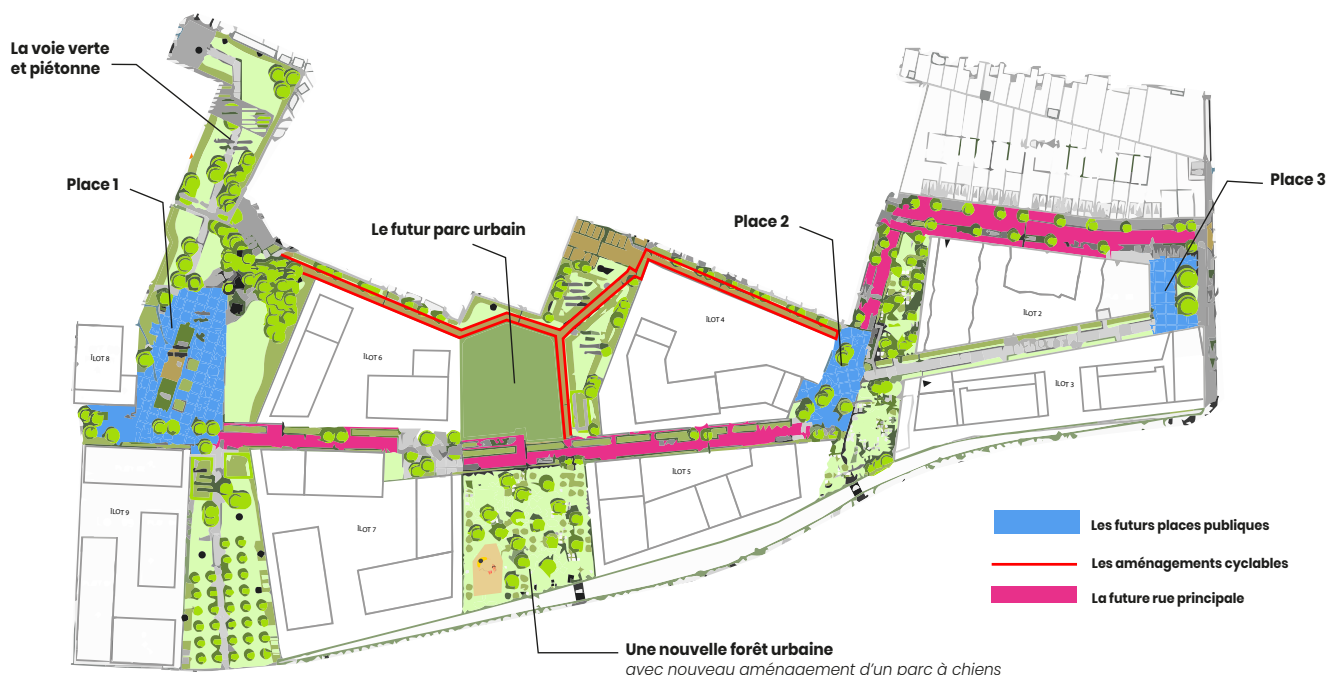
Rendez-vous sur
jeparticipe.ville-fachesthumesnil.fr

• En présentiel

Rendez-vous à l'espace SolACITÉ
au 286 rue Kléber
Accueil du public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les nouveaux conseils de quartier vont bientôt voir le jour ...

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre quartier ? **N'hésitez pas à contacter le service démocratie pour plus d'informations au 03.20.62.61.79.**



Les 5 thématiques proposées ...

Proposition A : L'Odyssée des Sciences



Écoquartier de l'Odyssée

Nom qui évoque le grand voyage des connaissances, l'aventure humaine et de la recherche.



Rue Claudie Haigneré

Scientifique, médecin et astronaute. Première femme française à avoir volé dans l'espace avant de devenir ministre.



Parc Françoise Barré-Sinoussi

Chercheuse et virologue, elle a découvert en 1983 le virus du VIH (Sida) qui lui a valu le prix Nobel de médecine en 2008.

Proposition B : Mémoire et Résilience



Écoquartier de la Concorde

Désigne la bonne entente, l'harmonie entre les citoyens. C'est un terme noble de la mémoire républicaine française.



Rue Lili Leignel

Déportée à 11 ans, rescapée de la Shoah. Installée dans la métropole lilloise, elle est, depuis, devenue une « passeuse de mémoire ».



Parc Simone Veil

Rescapée d'Auschwitz, femme d'État et figure de la lutte pour les droits des femmes. Elle fut la première présidente du Parlement européen.

Proposition C : Le souffle de la Vitalité



Écoquartier du Souffle

Le souffle, c'est l'endurance de l'athlète sur la piste mais c'est aussi le « poumon vert » que représente ce nouveau quartier.



Rue Alice Milliat

Nageuse et rameuse, elle est la pionnière du sport féminin en créant la Fédération Sportive Féminine et organisant les jeux mondiaux féminins.



Parc Colette Besson

Athlète spécialiste du 400m, championne olympique aux JO de 1968. Elle a consacré sa vie au développement du sport pour tous.

Proposition D : L'Empreinte créative



Écoquartier de la Création

Valorise l'innovation urbaine, l'esthétique et l'imaginaire, suggérant un cadre de vie harmonieux et inspirant.



Rue Rosa Bonheur

Peintre et sculptrice mondialement reconnue, elle fut la première artiste à être nommée commandeur de la Légion d'honneur.



Parc Niki de Saint Phalle

Plasticienne, peintre et sculptrice, reconnue pour ses sculptures de femmes colorées et ses installations monumentales de plein air.

Proposition E : L'îlot jardin



Écoquartier de l'îlot jardin

Reprenant le nom historique du projet, ce nom rappelle l'ambition environnementale



Rue Jeanne Baret

Botaniste et exploratrice à une époque où les femmes ne pouvaient voyager en mer, elle a découvert des milliers d'espèces végétales.



Parc Isabelle Auricoste

Urbaniste, pionnière de l'intégration de la nature sauvage en ville, elle a conçu des parcs urbains respectueux des cycles naturels.

“

Avec cette consultation citoyenne, nous souhaitons donner une véritable place aux habitants dans la construction du futur quartier. **La Jappe Geslot est un projet majeur pour notre commune. Il nous semblait essentiel que son identité soit choisie collectivement** via un nom qui ait du sens pour toutes et tous. À travers les thématiques proposées, nous mettons également à **l'honneur des femmes qui ont marqué l'Histoire**. Faire participer les habitants, c'est construire ensemble un quartier qui nous ressemble, tout en transmettant une histoire et des valeurs aux générations futures.

”

Mathilde DELEFORGE

Conseillère municipale déléguée
à la Démocratie participative
et à la protection animale

Retrouvez la présentation
de madame DELEFORGE



Dossier





Vivre ensemble

Un cadre de vie agréable : l'affaire de tous !

À Faches-Thumesnil, nous croyons que la qualité de vie est une responsabilité partagée.

Un cadre de vie agréable ne se décrète pas : il se construit, jour après jour, grâce à l'engagement de chacun – habitants, associations, élus et services municipaux.

Nous mettons, ici, en lumière les règles et les actions concrètes qui font de notre ville un lieu où il fait bon vivre en invitant chacun à contribuer à son échelle.

Formalités d'urbanisme, règles pour notre cadre de vie
... **on vous explique tout !**

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Les formalités d'urbanisme ...

Dans le cadre de certaines constructions, agrandissements, rénovations ou poses de clôtures, **vous devez respecter un certain nombre de démarches et règles d'urbanisme.**

Celles-ci font l'objet d'une instruction par le service urbanisme de la ville de Faches-Thumesnil :

- **Permis de construire (PC)**
- **Déclaration préalable (DP)**

... On vous explique tout !



1 Je modifie ou crée une clôture

DP Hauteur maximale de 2 m, 0.80 m en plein et ajourée à 50%

2 Je crée ou modifie une ouverture

Percement de fenêtres, changement de menuiseries extérieures

DP

3 Je modifie la toiture

Rénovation, couverture, panneaux photovoltaïques ou fenêtres sur toit.

DP

4 J'installe une annexe ou un abris de jardin (non attenant)

Aucune formalité < 5 m²

DP > 5 m² à 20 m²

PC > 20 m²

5 Je réalise une extension

Véranda, extension de garage, aménagement de combles ou garage en pièces habitables.

DP < 40 m²

PC > 40 m²

6 Je fais un ravalement de façade ou un changement de couleur

DP

7 Je construis une terrasse

Aucune formalité hauteur < 0.60 m

DP Hauteur > 0.60 m

8 Je construis une piscine

Bassin non couvert :

Aucune formalité < 10 m²

DP Entre 10 m² et 100 m²

PC > 100 m²

Bassin couvert

PC Hauteur > 1.80 m

9 Je coupe ou abats des arbres en espace «Boisé classé» ou «Parc»

DP

10 Je dispose d'un jardin de devant

Le PLU interdit strictement la suppression des jardinets devant votre habitation. Ces derniers ne peuvent pas non plus être transformés en places de stationnement.

Il est en revanche permis de modifier, après dépôt d'une déclaration préalable de travaux, les clôtures et murets déjà existants.



Service urbanisme

Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès
urbanisme@ville-fachesthumesnil.fr
03.20.62.61.61

Accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Le samedi de 9h à 12h.

AMELIO+ : un accompagnement renforcé pour améliorer votre logement



Que vous soyez propriétaire ou locataire, les conseillers AMELIO+ vous accompagnent pour vos travaux de rénovation, d'adaptation et vous apportent des solutions pour que votre logement soit plus confortable et plus économe en énergie.

Vous avez froid ou chaud dans votre logement mais ne disposez pas du budget nécessaire pour faire des travaux ? Vous avez besoin d'adapter votre salle de bains afin de pouvoir bien vieillir chez vous ? Vous êtes locataire ou propriétaire et vous voulez réduire vos factures d'énergie ? Vous êtes propriétaire d'un

logement mis en location et vous souhaitez faire des travaux ?

La Métropole européenne de Lille et la ville de Faches-Thumesnil vous proposent des solutions gratuites et indépendantes de toute démarche commerciale. AMELIO+, c'est un accompagnement technique et financier par des conseillers spécialisés pour améliorer votre logement.

Pour tout renseignement, contactez :

- La maison de l'Habitat durable au 03 59 00 03 59, 7^{bis} rue Racine 59 000 Lille ;
- Ou votre conseiller info énergie. Permanences en mairie, les 3^{èmes} lundis après-midi de chaque mois.

Conserver un espace public agréable

l'affaire de toutes et tous !

Garantir le bien-être de chacun suppose le respect de quelques règles quotidiennes. **S'y soustraire, c'est s'exposer à des sanctions ...** Voici quelques exemples qui permettent de garantir à chacun la meilleure qualité de vie possible !

Les devantures des habitations

Le désherbage et le nettoyage des trottoirs incombent jusqu'au fil d'eau aux propriétaires, syndics, gestionnaires de copropriétés, locataires ou riverains de la voie publique. Les arbres et arbustes qui s'étendent au-delà de votre propriété doivent être taillés pour ne pas gêner les passants, les véhicules et autres usagers de l'espace public.

On compte sur vous !

Les nuisances sonores

Concernent tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique qui par sa durée, sa répétition ou son intensité, porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

Les poubelles

Dans certains quartiers, il est de coutume de laisser sa poubelle devant son domicile. Attention à l'occupation abusive de l'espace public par des poubelles laissées en dehors des jours de collecte. Il est impératif de retirer les containers le jour-même au plus tard à 22h.

Les informations sur les jours de collecte et les contenants sont disponibles sur lillemetropole.fr.

Les Travaux d'habitation ou de jardinage

réalisés à l'aide d'outils à forte intensité sonore sont soumis à des règles de bonne pratique :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les dépôts sauvages

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende.

Si vous constatez des dépôts, vous pouvez le signaler sur l'application mobile.

Les déjections canines

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines. Pour faciliter ce ramassage, la ville met à disposition des sachets, corbeilles et parcs dédiés. Des sachets sont également distribués à l'accueil de l'hôtel de ville.

Les Trottinettes

Le non port du casque entraîne une amende de 35€. Voir P.6.

Le stationnement gênant

Une voiture mal-stationnée peut gêner la circulation des piétons, cyclistes ou autres automobilistes en les mettant en danger. **Amende de 35€** (double file) **ou 135€** (Trottoirs, passages piétons, pistes et bandes cyclables ou zone PMR) et **retrait de 3 points** sur le permis de conduire en cas de stationnement dangereux.

La Municipalité travaille au rallumage raisonné et intelligent de l'éclairage public

En 2022, l'ancienne municipalité avait décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage public la nuit. **L'éclairage, c'est avant tout de la sécurité pour tous, une visibilité renforcée de nos rues et un confort au quotidien pour les habitants.**

La nouvelle équipe municipale étudie actuellement en lien avec les prestataires, la faisabilité technique d'un retour à un éclairage la nuit adapté aux besoins et usages des habitants de notre commune, afin de concilier tranquillité, accessibilité et qualité de vie pour tous.



Rentrée 2026 : remettre les investissements dans les écoles au coeur des priorités

L'école occupe pour nombre de Faches-Thumesnilois une place centrale dans leur quotidien. Elle représente bien plus qu'un lieu d'apprentissage : c'est un espace où se construit l'avenir de nos enfants. C'est pourquoi la Municipalité s'engage pleinement pour offrir aux élèves de notre commune les meilleures conditions pour apprendre et s'épanouir.

Pour ce faire, nos écoles ont besoin d'être accompagnées et soutenues via un lien fort entre les équipes éducatives, les familles et les élus. Une commune qui investit dans ses écoles et dans celles et ceux qui y travaillent, est une commune qui investit pour et dans son avenir.

Arrivée en mars 2026, **la nouvelle équipe municipale fait de l'entretien et de la rénovation de nos écoles une priorité absolue.** Plusieurs d'entre elles sont dans des états préoccupants et vont nécessiter des travaux d'urgence. La commune fait également face à des choix réalisés par les prédécesseurs qui questionnent comme le sacrifice du parc Sévigné pour y installer les modulaires temporaires Daudet et Bettignies.

Notre pays a traversé tout au long de l'été des épisodes de chaleurs extrêmes. Face aux lacunes et aux impréparations héritées, la commune a pris la décision d'équiper en urgence l'intégralité des écoles ainsi que les divers lieux d'accueil de la jeunesse en ventilateurs et en solutions de climatisation adaptées afin de protéger les enfants et le personnel.



Par ailleurs, des mesures complémentaires ont été mises en œuvre, à l'image de l'application de blanc de Meudon sur certains vitrages ou de couverture de survie. Une solution simple mais efficace pour réfléchir une partie des rayons du soleil et ainsi atténuer significativement les effets de la chaleur dans les locaux. Force est de constater que ces dispositifs n'avaient pas été anticipés lors du précédent mandat. Pire encore, certains équipements, autrefois en place, avaient été retirés au nom de considérations environnementales, sans que des alternatives adaptées ne soient proposées.

La nouvelle municipalité a obtenu cet été les financements sollicités dès juin pour engager les études énergétiques de toutes les écoles, afin de concilier adaptation climatique, sobriété énergétique et confort des usagers dans le cadre du plan EducRenov.



Répondre aux besoins urgents de l'école Lamartine

L'école Lamartine est confrontée depuis plusieurs années à de sérieux problèmes d'usage et d'hygiène.

Soumise à une poussée démographique, l'école fut équipée de bâtiments modulaires dans la cour accueillant une classe et des sanitaires « provisoires ». La Municipalité **a profité des vacances scolaires de l'été pour répondre aux besoins urgents de l'école Lamartine.**

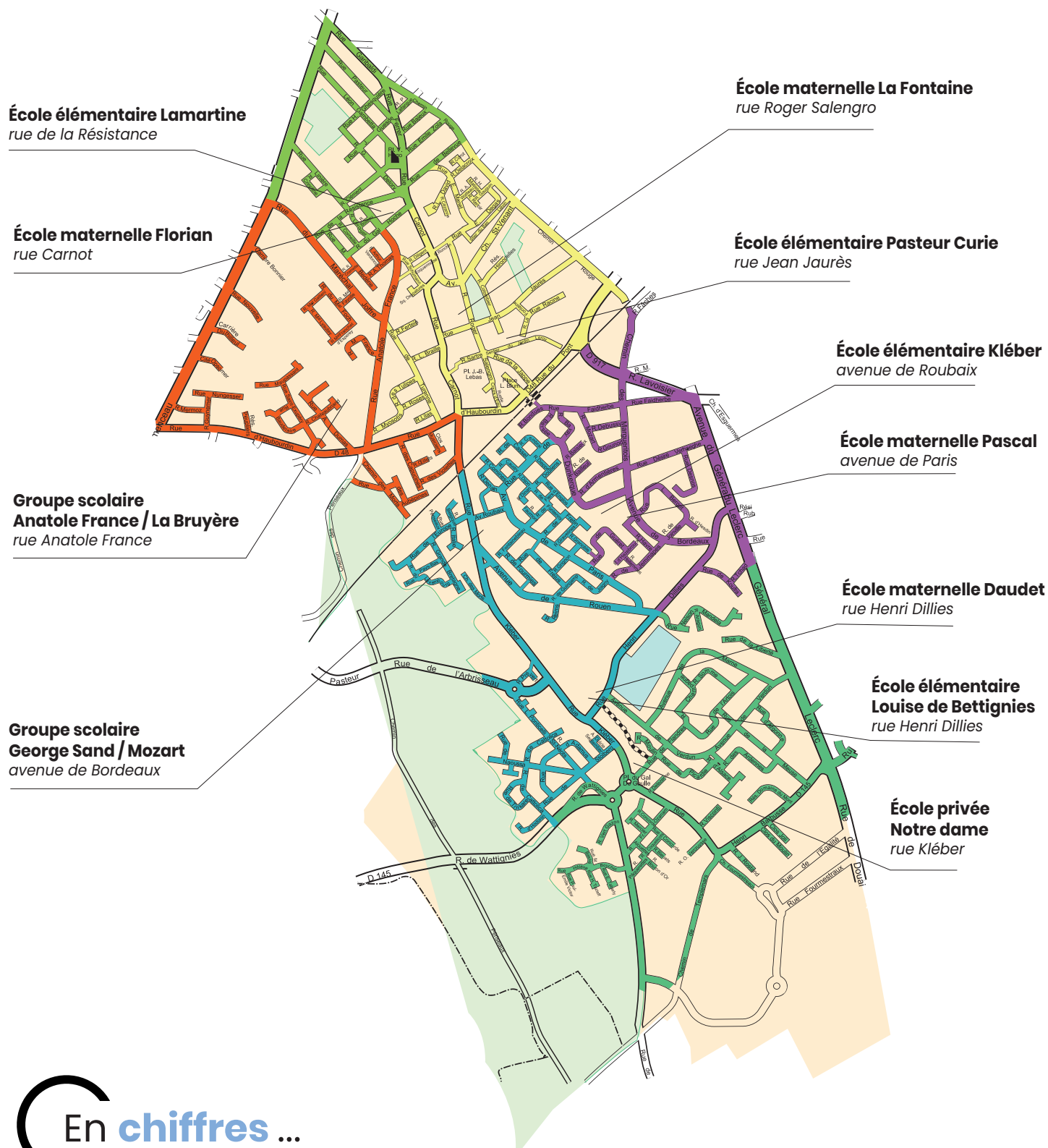
Tout en respectant le cahier des charges initial, le budget alloué au projet de rénovation a été optimisé (200 000€ contre 400 000€ prévus initialement).

Pour la rentrée 2026-2027, les écoliers de l'école Lamartine disposent de nouveaux sanitaires *filles* et *garçons* répondant aux normes en vigueur (PMR notamment). Jusqu'à présent l'école ne disposait pas du « Tout à l'égout ». Les travaux ont également permis de **réaménager les locaux du rez-de-chaussée en**

changeant la destination de certaines pièces comme les deux salles dédiées aux activités périscolaires déplacées au niveau de l'école Florian et de sa zone de restauration.

Cette réorganisation a notamment permis de créer une nouvelle salle de classe tout en créant un bureau pour la direction de l'école. Les modulaires existants sont, eux, utilisés par les professeurs en dehors des heures de classe.

Les **écoles** de la commune



En **chiffres** ...

1596

élèves répartis au sein
des 2 groupes scolaires
et des 8 écoles publiques
de la commune

1030

enfants
en primaire

566

enfants
en maternelle

Inscription en septembre pour le **Colis ou chéquier** des aînés

Afin de soutenir le pouvoir d'achat des Faches-Thumesnilois de 68 ans et plus lors des festivités de fin d'année, la ville de Faches-Thumesnil leur offre la possibilité de choisir entre un chéquier ou un colis. Les inscriptions se déroulent du 1^{er} au 30 septembre.

Les conditions pour s'inscrire :

- Être âgé de 68 ans ou plus au 31 décembre 2026 ;
- Se rendre au Centre communal d'action sociale entre 9h30 à 12h ;
- Présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Les Faches-Thumesnilois de plus de 80 ans ne sont plus inscrits automatiquement depuis 2023. L'inscription peut être réalisée via une tierce personne qui peut être un proche, un aidant ou un membre de la famille.

Les retraits se dérouleront au mois de décembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30 :

- Le mardi 1^{er} et mercredi 2 décembre, salle Jacques Brel, rue Hoche ;
- Le jeudi 3 et vendredi 4 décembre, espace SolACiTe, 286 rue Kléber.



Une belle occasion de célébrer les fêtes de fin d'année avec une attention conviviale et généreuse !



Centre communal d'action sociale

Espace SolACiTe, 286 rue Kléber
ccas@ville-fachesthumesnil.fr - 03 28 16 07 90

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Semaine bleue 2026 : relions tous les âges !



Du 5 au 13 octobre 2026, la Semaine bleue invite les Faches-Thumesniloises et Faches-Thumesnilois de tous âges à se rencontrer, partager et agir ensemble. Ateliers, rencontres, conférences et animations rythmeront cette semaine dédiée aux solidarités entre les générations et à la lutte contre l'isolement.

La Semaine bleue est le rendez-vous national consacré à la place des aînés dans la société et à la valorisation des liens entre les générations. Pour l'édition 2026, placée sous le thème « Relions tous les âges dans des territoires engagés ! », la ville met à l'honneur les initiatives qui favorisent la rencontre, le partage d'expériences, la transmission des savoirs et la participation de chacune et chacun à la vie de la cité.

Associations, établissements, équipements de proximité et acteurs locaux se mobilisent pour proposer une programmation ouverte à toutes et tous : rencontres intergénérationnelles, activités culturelles, ateliers participatifs, expositions, conférences et moments de convivialité.

Le programme

• Lundi 5 octobre

Atelier Pâtisserie & Loto - Résidence les Hauts d'Amandi
Conférence sur l'Ouïe - Résidence Arthur François

• Mardi 6 octobre

Parcours moteur - Résidence Arthur François
Ciné surprise - Médiathèque Marguerite Yourcenar
Gym adaptée - Centre social des 5 Bonniers

• Mercredi 7 octobre

Question Santé « Bien vieillir »
Résidence les Hauts d'Amandi
Bowling intergénérationnel de l'OMPA - Bowling Van Gogh
Soirée loto - Centre social des 5 Bonniers

• Jeudi 8 octobre

Marche adaptée - Centre social des 5 Bonniers
Marche bleue - Résidence les Hauts d'Amandi
Flash Mob - Salle Jean Mermoz

• Vendredi 9 octobre

Parcours anti-chute & Gym Douce
Résidence les Hauts d'Amandi
Repas sur le thème de l'automne
Résidence Arthur François
Atelier mémoire - Centre social des 5 Bonniers

• Samedi 10 octobre

Après-midi musical - Résidence Arthur François

• Dimanche 11 octobre

Marche Bleue 3^{ème} édition
Étang Roland Dubois, plaine des Périsseaux

• Mardi 13 octobre

Théâtre «Au frais de la princesse»
Salle Baron, rue Édouard Vaillant

Retrouvez le programme complet
sur ville-fachesthumesnil.fr

Demandez **Angela** pour des lieux sûrs contre le harcèlement de rue

Le dispositif « **Demandez Angela** » offre un refuge aux personnes en danger dans l'espace public. Grâce à un réseau de lieux partenaires où toute personne menacée, harcelée ou en situation de malaise pourra trouver assistance.

Un rendez-vous qui dégénère, une présence inquiétante, des insultes ou des menaces ? Il suffit de pousser la porte d'un commerce ou organisme partenaire, reconnaissable à son logo, et de demander : « Où est Angela ? ». Ce code discret alerte le personnel, formé pour accueillir avec bienveillance, sans jugement ni question intrusive. L'aide proposée peut aller d'un simple moment de répit à l'appel d'un proche, d'un taxi ou des forces de l'ordre. Déjà présent dans plusieurs villes françaises, le dispositif s'étend.

À Faches-Thumesnil, la commune construit progressivement son réseau de lieux sûrs.

Devenir partenaire du dispositif

Vous êtes un établissement accueillant du public et **souhaitez vous aussi une ville plus sûre, plus solidaire, plus égalitaire ?**

Faites de votre établissement un lieu d'accueil en rejoignant le dispositif « Demandez Angela » qui lutte contre le harcèlement de rue.



Centre communal d'action sociale

Espace SolACité, 286 rue Kléber
angela@ville-fachesthumesnil.fr - 03 28 16 07 90

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



Rentrée sportive et culturelle : pensez aux **Pass'Sport & Culture**

Le Pass' Sport et le Pass'Culture sont des aides facultatives proposées par la commune à ses habitants pour réduire le montant de l'inscription dans une association partenaire du dispositif. La démarche est à réaliser jusqu'au 30 novembre.

L'aide financière est calculée en fonction du quotient familial avec une aide pouvant aller de 30% à 75%. Les associations et structures entrant dans le dispositif du Pass sont celles proposant des activités sportives, culturelles ou de loisirs sur le territoire de la ville.

... Une aide qui existe également pour nos seniors

L'aide existe également pour les retraités sous la forme d'un **Pass'Senior**. Il est délivré sous condition de ressources en s'adressant directement au CCAS.



Centre communal d'action sociale

Espace SolACité, 286 rue Kléber
ccas@ville-fachesthumesnil.fr - 03 28 16 07 90

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h



La solidarité est un engagement de chaque instant, au plus près des habitants, à tous les âges et à chaque étape de la vie. Notre responsabilité est d'être présents sur le terrain, à l'écoute de chacun, pour accompagner, soutenir, créer du lien et prévenir les situations d'isolement. Notre proximité est la première condition d'une solidarité **concrète et efficace**.

Nous nous appuierons pour cela sur nos partenaires institutionnels et associatifs. **Parce qu'une ville solidaire est d'abord une ville qui prend soin de ses habitants.**



Frédérique COISY

Adjointe au Maire déléguée
aux Solidarités, à l'Action sociale,
au Handicap, à l'Insertion et au CCAS



Édition anniversaire pour Les **Foulées des Périseaux**

La plaine des Périseaux a rendez-vous avec les 20 ans des Foulées des Périseaux le dimanche 18 octobre prochain.

Organisées conjointement avec les villes de Wattignies, Templemars et Vendeville, les Foulées des Périseaux célèbrent cette année ses 20 ans. Rendez-vous le dimanche 18 octobre pour participer une nouvelle fois à un événement sportif ouvert à toute la famille.

L'objectif des Foulées est de promouvoir l'activité physique pour tous et de vous faire (re)découvrir l'espace naturel des Périseaux, géré par la Métropole européenne de Lille tout en permettant à chacun de passer une belle matinée ludique et sportive ouverte à tous les niveaux (10 et 5 km, courses enfants et marches).

Le départ des différentes épreuves se fera depuis l'étang Roland Dubois (rue de Wattignies). La veille de l'événement, le samedi 17 octobre de 14h à 17h, le salon sport, santé, bien-être sera l'occasion de découvrir les stands des partenaires, de retirer vos dossards ou de permettre aux retardataires de s'inscrire.

Les inscriptions sont à réaliser en ligne sur njuko.net jusqu'au samedi 17 octobre à 17h ou lors du salon sport, santé et bien-être organisé salle Jean Mermoz, 51 rue Jemmapes.



Un événement pour les petits et grands

Pour débiter la manifestation à 9h, deux marches de 4.5km et 8.5km sont ouvertes à toutes et à tous. Les épreuves de course à pied sont, elles, proposées sur deux distances : 5 et 10km dès 9h30 (**Aucune inscription sur place**).

Pour les 6 à 12 ans, 3 parcours ludiques non chronométrés sont prévus sur le thème d'Halloween. Les enfants devront traverser une forêt d'araignées, escalader un château gonflable de la sorcière, slalomer pour éviter les citrouilles maléfiques ou encore échapper aux fantômes des Périseaux. Les enfants déguisés repartiront avec un joli diplôme.

**Inscription en ligne
sur njuko.com**
Plus d'informations
@Lesfouleesdesperiseaux



Faches-Thumesnil partenaire du **marathon de Lille**

Après 31 ans d'absence et sa dernière édition de 1995, le grand marathon de Lille fera son retour le dimanche 25 octobre 2026. Faches-Thumesnil aura le plaisir d'accueillir le parcours du Semi-Marathon et du Marathon. La nouvelle municipalité a décidé de s'engager en devenant partenaire privilégié de cet événement sportif d'envergure.

Pour garantir la sécurité des coureurs et le bon déroulement des épreuves, la circulation et le stationnement seront strictement réglementés dès la veille (**Voir ci-contre**).

Les départs des épreuves s'échelonneront tout au long de la matinée :

- **Semi-marathon** : départ à 8h30
- **Marathon** : départ à 11h15

Le parcours traversera plusieurs grands axes de la commune, notamment la rue d'Haubourdin et la route

d'Arras et forme un tracé autour du quartier Thumesnil.

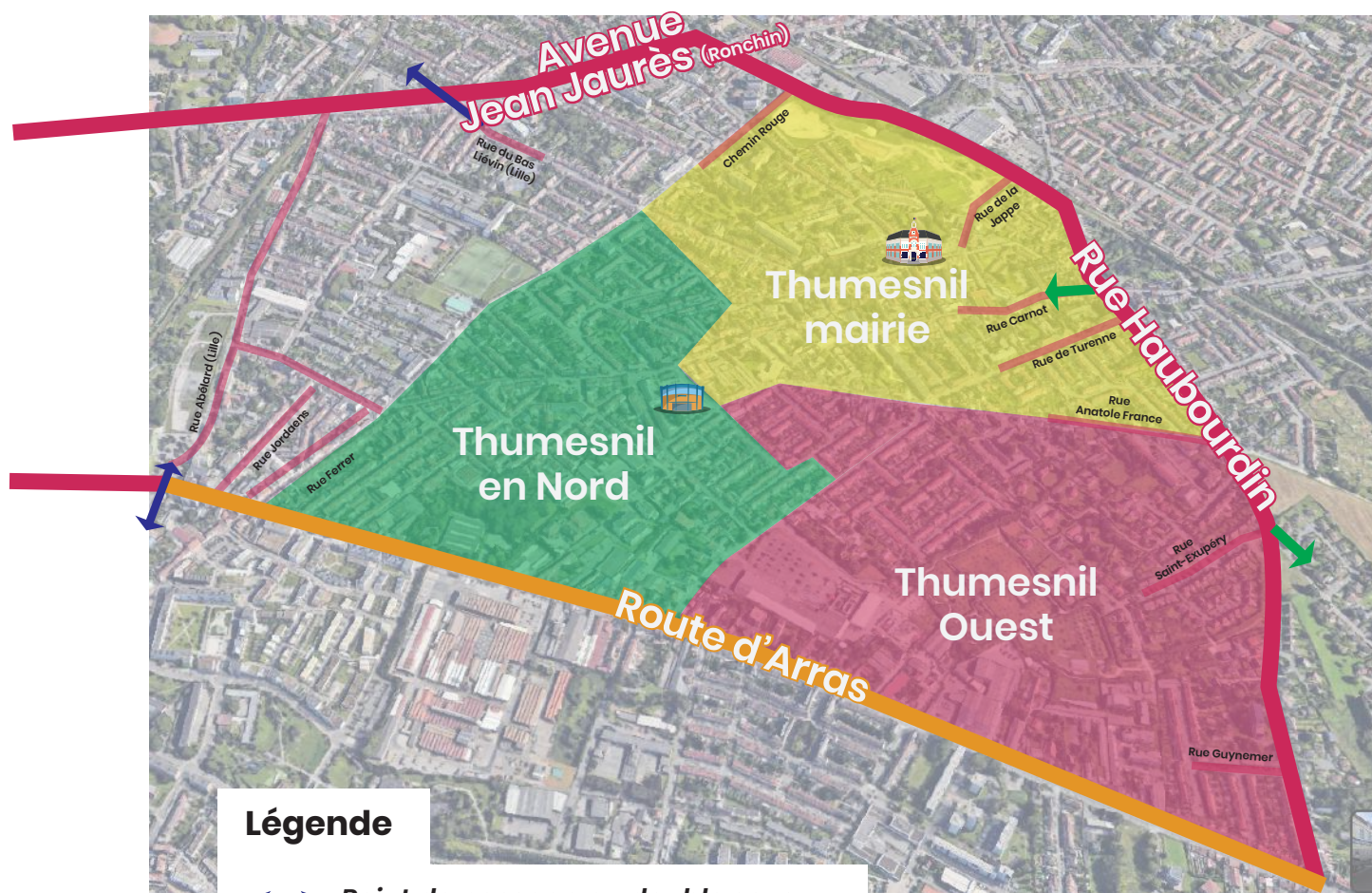
Une ambiance festive sur tout le parcours !

Pour faire de cet événement une grande fête populaire, des animations viendront rythmer la journée tout au long du tracé, à Faches-Thumesnil comme sur l'ensemble du parcours.

Les spectateurs pourront profiter d'animations assurées par des associations musicales, de démonstrations sportives pour encourager les sportifs dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le **Plan de circulation** pour le marathon de Lille

Le 25 octobre 2026



Légende

- ↔ Point de passage en double sens
- ➡ Point de passage en sens unique
- Axe ouvert à partir de 14h
- Tracé et parcours du marathon

Circulation et accès au quartier

- **Fermeture totale** : De 9h à 10h30, l'ensemble des rues du secteur sera strictement fermé à la circulation. Aucun point de passage ne sera accessible durant ce créneau.
- **Les points de passage** sont accessibles dans les sens de circulation indiqués hormis de 9h à 10h30.
- **Réouverture progressive** : Une première réouverture sera effectuée à partir de 14h sur la partie ouest de la commune pour fluidifier le trafic.
- **Réouverture complète** : La totalité des rues et l'ensemble du quartier seront entièrement ouverts à la circulation à partir de 17h.

Si vous êtes résidents ou si vous résidez à proximité des rues bloquées et que vous prévoyez de vous déplacer le dimanche 25 octobre, nous vous recommandons — si vous en avez la possibilité — d'anticiper en garant votre véhicule en dehors du périmètre de la course dès le samedi soir.

Afin d'assurer la sécurité des participants et de laisser la voie libre à l'organisation, **aucun véhicule ne devra stationner le long du parcours à partir du samedi 24 octobre, dès 23h.**

Le stationnement sera considéré comme gênant (au sens des Articles R 417-10 à R 417-12 du Code de la Route) et passible de mise en fourrière immédiate.

Au programme du centre musical Les Arcades De septembre à décembre 2026

La culture en ville est primordiale : elle embellit notre quotidien et, ce faisant, sublime la ville elle-même. Il est temps de tourner la page des six dernières années marquées par une approche autour d'événements mineurs coûteux.

Notre commune a la chance de disposer d'équipements culturels de qualité. Il s'agit désormais d'en tirer pleinement parti. L'ambition est de la rendre accessible à tous grâce à une programmation diversifiée, exigeante et ouverte. Pour y parvenir, il est impératif de briser les codes élitistes qui, trop souvent, excluent une partie de la population.



SUSTAIN Jeudi 24 sept.

Dès 18h30
Table ronde
« Enjeux de visibilité et d'égalité des femmes dans la musique »

20h30
Concert de la création VIVANTES

Gratuit sur réservation
03 20 13 50 00 ou sur aeronef.fr



SIMON FACHE Samedi 10 oct. - 20h

1^{ère} partie : Les élèves de l'école de musique
2nd partie : Pianiste tout terrain, le spectacle de Simon Fache

16/13/8€
Billetterie en ligne sur arcades.vostickets.net/billet



ELINA DUNI & ROB LUFT + EMMA PRAT & THÉO KAISER

Vendredi 13 nov. - 20h

1^{ère} partie : Emma PRAT & Théo KAISER
2nd partie : Elina DUNI & Rob LUFT

16/13/8€
Billetterie en ligne sur arcades.vostickets.net/billet

TOUR DE CHAUFFE #20

Chaque année, Tour de Chauffe propose un parcours en adéquation avec la réalité-terrain du secteur, élaboré par les structures partenaires du dispositif. Le cycle d'accompagnement se clôture par le festival Tour de Chauffe, qui permet aux groupes sélectionnés de se confronter à la fin de leur parcours à la scène, aux côtés d'artistes confirmés. [Retrouvez toutes les dates et lieux du festival sur tourdechauffe.fr](https://tourdechauffe.fr).



HOUDA + SIÂN POTTOK

Vendredi 27 nov. - 20h

1^{ère} partie : Houda
2nd partie : Siân Pottok

16/13/8€
Billetterie en ligne sur arcades.vostickets.net/billet



JEANNE DESF + CÉLIA KAMENI

Dimanche 29 nov. - 18h

1^{ère} partie : Jeanne DESF
2nd partie : Célia KAMENI

16/13/8€
Billetterie en ligne sur arcades.vostickets.net/billet



Rendez-vous au parc des Aubépines avec la première édition du F-TIVAL

Ça ne fait pas plaisir à écrire, mais c'est un fait : les vacances d'été sont finies. Mais bonne nouvelle, la **Municipalité a décidé d'offrir un festival gratuit à l'ensemble des Faches-Thumesnilois avec la première édition du F-Tival**, le dimanche 20 septembre prochain au parc des Aubépines dès 18h.

À l'affiche cette année

18h • Boney M Fever / 19h • Collectif Métissé / 21h • DJ Godson

Au programme

de la médiathèque Marguerite Yourcenar

De septembre à décembre 2026

Septembre

• Exposition « Notre matrimoine »

En partenariat avec le Département du Nord

Du 15 au 19 septembre

Découvrez 30 portraits de femmes qui ont écrit l'histoire « *homo sapiens* » : artistes, scientifiques, sportives...

• Spectacle jeunesse :

À nos peaux sauvages

Par la Cie Rosa Bonheur

Pour les 6 mois - 3 ans

Samedi 26 septembre - 16h

Voyagez avec Dinuit et Siou et partagez avec tout-petits une expérience poétique, dansée et musicale.

• Exposition « Habiter la nature »

Par les Ateliers d'arts plastiques municipaux

Du 29 septembre au 21 novembre

Vernissage le 29 septembre à 18h30

Une exposition pour montrer comment l'histoire de l'art nous montre que la « NATURE » occupe une place fondamentale dans notre imaginaire collectif.

Octobre



• Nuits des bibliothèques et biblis en folie

Thème : Méditerranée

Spectacle : Portraits croisés

Par la Cie Les petites mains

Tout public, à partir de 7 ans

Vendredi 2 octobre - 19h

Duo de théâtre musical bilingue FR/LSF. Ici la langue des signes joue, et interprète "Multitude", l'album de Stromae sorti en 2022.

Samedi 3 octobre

10h : À l'écoute des sens

Par la Cie Rosa Bonheur

Pour les 6 mois - 3 ans, sur inscription

Atelier dansé et musical en lien avec le spectacle « à nos peaux sauvages ».

14h30 : Les Petits Poissons

Animé par l'atelier des Images pas sages

Pour les 5-8ans, sur inscription

Atelier parent/enfant Stop Motion

14h-17h : Atelier Arts Plastiques

animé par Didier Windels

Public ado/adulte, sur inscription

Quand le Tote bag se transforme en bagage de pérégrinations créatives - Techniques abordées : peintures acryliques, collages/montage, installations in situ.

• Semaine de la semaine mentale

Exposition de l'atelier d'arts plastiques du 59G21

Du 6 au 17 octobre

Venez découvrir une sélection des œuvres produites tout au long de l'année par les participants de l'atelier arts plastiques du 59G21 (EPSM Lille métropole).

Séance Yoga

Pour les 4-7 ans, sur inscription

Mercredi 7 octobre - 10h15

Novembre

• Conférence de l'association historique et culturelle

Thème : Les femmes savantes

Sur inscription

Samedi 14 novembre - 15h

Duo de théâtre musical bilingue FR/LSF. Ici la langue des signes joue, et interprète "Multitude", l'album de Stromae sorti en 2022.

• Atelier Circle Songs

Dans le cadre de Live entre les livres

Avec Jeanne Desf, à partir de 10 ans

Samedi 28 novembre - 15h

Chanter, improviser, créer collectivement, sans rien d'autre que la voix et le corps... La pratique des Circle Songs est ouverte à celles et ceux qui ont envie de s'amuser avec les sons et les rythmiques corporelles, de chanter et de partager un moment d'ensemble joyeux !

Décembre

• Exposition Cyanotype

Tout public, à partir de 4 ans

Du 1^{er} décembre au 30 janvier 2027

Vernissage le 2 décembre à 19h

Olivier Delville est graphiste, illustrateur et plasticien. Son univers se construit à travers l'exploration et l'expérimentation. Il aime entrer en dialogue avec la matière et détourner les techniques afin d'en faire émerger de nouvelles formes.

• Ici Poètes !

Animé par Coline Marescaux

Dans le cadre des Escapes du Marché de la

Poésie de Lille

Tout public sans inscription

Samedi 5 décembre

Munie d'une mallette à poèmes et d'une machine à écrire, la poétesse déambule, rencontre, écrit ou chuchote des poèmes sur mesure selon les lieux et les personnes.



Médiathèque Marguerite Yourcenar

199 rue Carnot

mediatheque@ville-fachesthumesnil.fr

03.20.96.12.44

Accueil du public

Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h

Mercredi et samedi de 10h à 12h

et de 14h à 18h



Il flotte un parfum de rentrée et de renouveau sur la vie culturelle de Faches-Thumesnil. La saison a démarré le 13 septembre avec une bonne tranche d'humour aux Arcades. C'est une nouveauté qui illustre la volonté d'ouvrir la vision culturelle de la ville : plus accessible, plus fédératrice, moins partisane, ouverte à toutes les formes artistiques, une offre enrichie et une meilleure valorisation de notre patrimoine culturel.

La culture est un marqueur fort de la nouvelle équipe, de grands moments se préparent pour ces prochaines années !



Bernard BALCEREK

Conseiller municipal délégué

au Patrimoine, à la programmation

et aux associations rattachées aux équipements culturels



Les **Handi'Chiens** au soutien des personnes en situation de handicap

L'association HANDI'CHIENS a pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens d'assistance à des personnes en situation de handicap moteur, souffrant de troubles psychiatriques, d'autisme ou d'épilepsie.

La Municipalité se mobilise pour l'inclusion et le handicap en s'associant avec les HANDI'CHIENS.

L'association disposera prochainement d'un local contribuant au développement de leurs activités. **Faches-Thumesnil est la première commune** de la Métropole européenne de Lille à l'association avoir répondu favorablement pour sa demande de mise à disposition de locaux.

Depuis sa création en 1989, **l'association, reconnue d'utilité publique, éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance** à des enfants ou adultes en situation de handicap, atteints de maladies comme l'épilepsie, ou à des établissements médicaux (Ehpad, hôpitaux). **Grâce à une formation exigeante**, nos compagnons à quatre pattes apprennent plus de 50 commandes clés. Ils sont capables de ramasser un objet tombé au sol, d'ouvrir des portes, d'actionner des interrupteurs, et surtout, de briser l'isolement en recréant du lien social.

Le rôle crucial de la famille d'accueil

Avant d'intégrer un centre d'éducation labellisé pour sa formation finale, le chiot passe ses 16 premiers mois



au sein d'une famille d'accueil bénévole qui a pour missions de lui offrir de l'affection, lui apprendre les règles de base de la propreté et de l'obéissance et le sociabiliser au maximum.

Tout le monde peut rejoindre l'aventure, **l'essentiel est d'avoir du temps à accorder au chiot**. Les familles reçoivent le soutien d'un délégué de l'association et participent à des cours d'éducation bimensuels. Les frais de nourriture et de vétérinaire sont intégralement pris en charge par l'association HANDI'CHIENS.



Handi'Chiens

handichiens.org - contact@handichiens.org

Devenez famille d'accueil

oceane.dorchies@handichiens.org
07.44.95.34.57

Rendez-vous le 31 octobre pour le **Défilé des Allumoirs** avec le CAFT



Rendez-vous familial incontournable de l'automne, orchestré par le comité d'animation de la ville, le traditionnel défilé des Allumoirs sera organisé le samedi 31 octobre 2026 prochain.

Dès la tombée de la nuit, les participants, enfants en tête, sont appelés à venir costumés le jour d'Halloween pour illuminer les rues de la commune. Armés de lampions colorés et de lanternes, les enfants formeront un joyeux ruban lumineux au rythme des fanfares.

Venez défiler en musique et n'oubliez pas vos lampions. Des paquets de bonbons seront offerts à chaque enfant venant avec un allumoir. N'hésitez pas à venir déguisés !



Défilé des Allumoirs

Samedi 31 octobre 2026

Rendez-vous dès 19h, parking de la salle Jacques Brel
07.82.50.56.62 - comite-animation@laposte.net

Fêtons le commerce local avec « Sphère économique »

Du 6 novembre au 6 décembre 2026, la Municipalité, en collaboration étroite avec l'association « Sphère économique » propose une opération commerciale repensée avec un mois de célébrations : « Vos commerces en fête... avec vous ! ». Cette opération a pour but de dynamiser et soutenir concrètement les commerces de proximité, qui jouent un rôle clé dans le tissu économique local.

En effet, le commerce local ne se résume pas à une simple succession de boutiques ou d'enseignes. Il représente bien plus que cela : un véritable pilier économique et social pour notre ville. Non seulement il participe activement à la création d'emplois locaux, mais il contribue également à préserver un cadre de vie agréable, attractif et animé pour l'ensemble des habitants.

Contrairement aux éditions précédentes, qui se déroulaient sur une période de deux semaines, il a été décidé, en concertation avec les acteurs de la « Sphère économique » de repenser cette initiative en la faisant durer un mois complet. Les modalités ont profondément changé pour correspondre aux attentes de nos commerçants et des clients.

« Vos commerces en fête... avec vous ! » se déclinera sous la forme d'une grande tombola, organisée dans l'ensemble des commerces partenaires. Les lots à gagner seront issus directement de nos artisans et commerçants locaux.



Le tirage au sort des lots sera organisé le dimanche 6 décembre, de 14h à 18h, salle Jacques Brel.

Cette opération ne se limite pas à une simple action promotionnelle mais s'inscrit dans une politique globale de soutien aux commerces de proximité. L'objectif est de confier progressivement l'organisation de cet événement à la « Sphère économique » en maintenant le soutien actif de la Municipalité. Nous souhaitons que cette nouvelle formule rencontre davantage de public et participe au soutien actif de nos commerces de proximité.



Vos commerces en fête ... avec vous !

Du 6 novembre au 6 décembre 2026

Plus d'informations à venir
sur ville-fachesthumesnil.fr

Devenez exposant ou venez visiter le salon du sport, de la santé et du bien-être !



À la veille des Foulées des Périsseaux, rendez-vous au Salon du Sport, de la Santé et du Bien-être, le samedi 17 octobre 2026, de 14h à 17h, salle Jean Mermoz.

Au programme : des stands tenus par des professionnels locaux, des cours collectifs gratuits et une conférence dédiée à la nutrition et à la récupération du sportif. Une belle occasion de rencontrer les acteurs du territoire, tester de nouvelles pratiques, bénéficier de conseils et se préparer au mieux à la course !

Vous êtes professionnel, commerçant, indépendant ou entrepreneur dans le domaine du sport, de la santé ou du bien-être ? Vous proposez une activité, un service ou des produits que vous souhaitez faire découvrir ? Devenez exposant. Les candidatures seront étudiées afin de proposer un salon cohérent et varié.



Salon du sport, de la santé et du bien-être

Samedi 17 octobre de 14h à 17h

Salle Jean Mermoz, 51 rue de Jemmapes

Candidatez sur

fouleesdesperiseaux@gmail.com

Le Pont Geslot est rouvert à la circulation

Du 22 juin au 28 août, le pont Geslot, axe de circulation majeur de la commune a connu d'importants travaux de rénovation.

La MeL a procédé tout au long de l'été sur le Pont Geslot au renforcement l'ouvrage d'art fragilisé par les passages des trains, d'une part, et des voitures ou poids lourds, d'autre part.

La commune a formulé un certain nombre d'attentes à la Métropole européenne de Lille notamment afin de limiter les impacts des déviations pour les riverains et rues limitrophes. **Monsieur le Maire s'était par ailleurs particulièrement mobilisé pour que ces travaux puissent être réalisés avant d'accueillir le futur écoquartier de la Jappe/Geslot.**

Après plusieurs semaines de travaux, cet axe a été entièrement réaménagé : réfection de la chaussée et du pont, création d'une voie bus, aménagement cyclable et ajout de végétation.

Cet investissement d'1 million d'euros consenti par la Métropole européenne de Lille, a été obtenu hors de



l'enveloppe de voirie attribuée à Faches-Thumesnil, grâce aux échanges menés par le Maire Brice Lauret avec la MEL.

Cela permet de préserver cette enveloppe pour financer d'autres projets de rénovation de voiries de la commune au cours du mandat.

La Commune remercie la Métropole européenne de Lille pour son engagement sur ce projet au service des habitants et des mobilités de demain.

Vigilance sécheresse renforcée dans le Nord : les bons réflexes se poursuivent ...



Face à la diminution des ressources en eau et à des conditions météorologiques particulièrement sèches durant l'été, le bassin versant de la Marque et Deûle, dont notre commune dépend, est placé en situation « **d'alerte renforcée** » par la Préfecture du Nord. Cette décision a été prise car le niveau d'eau du territoire a atteint un seuil d'alerte critique (**arrêté en vigueur du 14 août 2026**).

Les principales mesures mises en place :

Afin de préserver la ressource en eau, plusieurs mesures sont mises en place jusqu'au 31 octobre 2026.

Arrosage des jardins potagers

L'arrosage des jardins potagers est interdit entre 8 h et 20 h. Toutefois, en cas d'utilisation d'un dispositif de récupération d'eau de pluie ou de recyclage, ces arrosages peuvent être réalisés avant 9h et après 19 h.

Remplir ou vidanger

Interdiction de remplir des piscines privées et bains à remous de plus de 1 m³.

Lavage des véhicules

Le lavage des véhicules est interdit à domicile. Il est cependant autorisé en station de lavage.

Nettoyage extérieur

Interdiction de nettoyer à l'eau les voiries, façades, toitures et autres surfaces extérieures (réservé aux besoins strictement nécessaires pour assurer la sécurité, l'hygiène et la salubrité publique).

Chacun peut contribuer à la préservation de cette ressource précieuse qu'est l'eau en adoptant des gestes simples : privilégier les douches courtes, réparer les fuites, récupérer l'eau de pluie ou encore limiter les usages non essentiels.

Suivez l'évolution de la situation et des éventuelles restrictions **sur la plateforme nationale vigieau.gouv.fr**.

Au suivant ! 5 mois après l'installation du conseil municipal, force est de constater le désintérêt de la chose publique et le défaut d'implication des élus de la minorité LFI. En effet, en 5 mois seulement, 3 membres de la liste « Faches-Thumesnil en commun » ont déjà donné leur démission. L'un d'entre eux a même refusé de siéger, ce qui pose question sur la motivation des personnes qui composent cette liste. Cette attitude révèle un profond manque de respect des électeurs qui leur ont donné leur voix et interroge sur la confiance à accorder en termes de représentation. Les électeurs apprécieront.

Asphyxie ... En conseil municipal, l'opposition LFI a déposé pas moins de 35 amendements sur le règlement intérieur du conseil municipal. Loin du débat d'idées et de l'avance d'arguments qui pourraient être constructifs pour notre collectivité, LFI se borne à une stratégie d'obstruction au débat démocratique et au respect de la loi. Une volonté de semer la discorde pour « exister » lors de la retransmission du conseil municipal.

De même, LFI refuse aujourd'hui le local de travail qui lui a été attribué au prétexte qu'il « ne respecte pas les bonnes conditions de réunion ». Or, il faut noter qu'il s'agit du même local que celui que LFI avait jadis accordé à l'opposition. LFI s'offusque donc de ce qu'il a mis en place lorsqu'il était majoritaire.

Invisibles ... Insulté, bafoué, notre Maire, Brice Lauret, a été injustement assimilé à une personne homophobe en avril dernier. Rien ne justifiait un tel déferlement de haine, alors que 9 événements sur 10 dans le cadre du mois des fiertés avaient été maintenus. Preuve de notre soutien aux personnes LGBT+, notre majorité « Faches Thumesnil pour vous avec vous » a organisé la 1ère FierRun en juin dernier. Les recettes issues de cette manifestation ont été reversées à la présidente de En'trans et la pérennisation de cette course est actée.

Etrangement, aucun représentant de LFI, si prompt pourtant à critiquer notre maire, n'assistait à ces 2 événements dédiés à une cause qu'ils soutiennent prétendument. On peut voir là une véritable instrumentalisation politique avec la volonté de récupérer certains publics. LFI essaie de détruire la réputation des élus de la majorité et semble sans état d'âme prête à salir notre commune. Nous ne les laisserons pas faire.

Coup de chaud ... Appeler un service « urgences écologiques », c'est bien ; lui donner les moyens d'agir c'est mieux ! Alors que cet été nous avons subi plusieurs épisodes caniculaires d'une durée et d'une intensité inédites, nous avons découvert que les services municipaux n'étaient pas préparés à la gestion de tels épisodes climatiques. Il nous a fallu faire face dans l'urgence pour permettre la continuité du service public et la sécurité des usagers. Appel des personnes vulnérables par le CCAS, installation de rafraîchisseurs d'air et de climatiseurs dans les crèches et les écoles, ventilateurs et de couvertures de survie dans certains bâtiments. Un investissement de 100 000 € est nécessaire pour se préparer au changement climatique.

Des études sont lancées et des demandes de subventions ont été faites pour aménager nos bâtiments municipaux. D'ores et déjà, nous travaillons sur le plan grand froid et le plan communal de sauvegarde. Parce que gouverner, c'est prévoir.

Co-construction ... Nous voulons pleinement associer les habitants à la construction de notre ville. Alors qu'un référendum citoyen est organisé jusqu'au 30 septembre pour choisir le nom du futur écoquartier Jappe Geslot, une délibération sera mise au vote au prochain conseil municipal pour la création des conseils de quartier. L'une des possibilités pour construire la Ville avec vous.

Les minorités municipales

Faches-Thumesnil Autrement

Mesdames, Messieurs,

Lors du dernier Conseil Municipal, j'ai demandé si la part communale de taxe foncière diminuerait en 2027. Il m'a été répondu par la négative, malgré une communication de campagne laissant clairement entendre le contraire. Manque d'anticipation ? Promesse non tenue ? Situation financière héritée ? Je resterai mobilisé sur cet enjeu majeur du pouvoir d'achat.

Côté sécurité, l'été a été marqué par les rodéos urbains et les nuisances sonores. L'augmentation des effectifs de la police municipale se fait toujours attendre, malgré les engagements appuyés du programme. Où en est-on ?

Faches-Thumesnil en Commun

Texte non reçu dans les délais impartis.

Règlement intérieur du conseil municipal adopté le 1^{er} juillet 2026

Septembre

F-Tival #1

Dimanche 20 septembre
Parc des Aubépines
18h • Boney M Fever, 19h • Collectif Métissé, 21h • DJ Godson

Bourse d'hiver

Par Faches-Thumesnil Amitiés
Samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 septembre
Salle Jacques Brel, rue Hoche

Sustain

Jeudi 24 septembre
Centre musical Les Arcades
18h30 : Table ronde
20h30 : Concert de la création VIVANTES
Gratuit sur réservation
03 20 13 50 00 ou sur aeronef.fr

Repas dansant

par l'office municipal des personnes âgées
Vendredi 25 septembre - à partir de 12h
Salle Baron, rue Édouard Vaillant
Inscriptions auprès de l'OMPA
06.76.45.11.78 - ompa@ville-fachesthumesnil.fr

Marché aux puces - Quartier de Faches

Dimanche 27 septembre - 8h à 16h

Salon de l'adoption - Nord Félines

Dimanche 27 septembre - 11h à 17h
Salle Jacques Brel, rue Hoche

Séance du Conseil municipal

Mercredi 30 septembre - 19h
Hôtel de ville, rue Jean Jaurès

Octobre

Animations Octobre rose

Samedi 3 et dimanche 4 octobre
Salle Jacques Brel, rue Hoche

Simon Fache

Samedi 10 octobre - 20h
Centre musical Les Arcades
Billetterie en ligne sur arcades.vostickets.net/billet
16/13/8€

Marche Bleue #3

à l'occasion de la semaine bleue
Dimanche 11 octobre, 9h
Étang Roland Dubois, plaine des Périseaux
Inscription sur place

Théâtre : Au frais de la princesse

à l'occasion de la semaine bleue
Mardi 13 octobre - 15h
Salle Baron, rue Édouard Vaillant
Inscriptions auprès du Pôle autonomie du CCAS
03.28.16.07.90

Salon du sport, de la santé et du bien-être

Samedi 17 octobre - 14h à 17h
Salle Jean Mermoz, 51 rue de Jemmapes

Foulées des Périseaux

Dimanche 18 octobre - dès 9h
Plaine des Périseaux

Don du sang

Lundi 19 octobre - de 14h à 19h
Salle Baron, rue Édouard Vaillant
Réservation sur dondesang.efs.santé.fr

Repas dansant

par l'office municipal des personnes âgées
Vendredi 30 octobre - à partir de 12h
Salle Baron, rue Édouard Vaillant
Informations et inscriptions auprès de l'OMPA
06.76.45.11.78 - ompa@ville-fachesthumesnil.fr

Défilé des Allumoirs

Samedi 31 octobre - dès 9h
Départ salle Jacques Brel, rue Hoche

Novembre

Vos commerces en fête ... avec vous !

Du 6 novembre au 6 décembre 2026

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Mercredi 11 novembre - 11h
Cimetière municipal, rue Henri Dillies

Elina DUNI & Rob LUFT

+ Emma PRAT & Théo KAISER
Vendredi 13 novembre - 20h
Centre musical Les Arcades
Billetterie en ligne sur arcades.vostickets.net/billet
16/13/8€

Repas dansant

par l'office municipal des personnes âgées
Vendredi 30 octobre - à partir de 12h
Salle Baron, rue Édouard Vaillant
Informations et inscriptions auprès de l'OMPA
06.76.45.11.78 - ompa@ville-fachesthumesnil.fr

Tour de Chauffe #20

HOUDA + SIÂN POTTOK
Vendredi 27 novembre - 20h
JEANNE DESF+ CÉLIA KAMENI
Dimanche 29 novembre - 18h
Centre musical Les Arcades
Billetterie en ligne sur arcades.vostickets.net/billet
16/13/8€

Décembre

Loto goûter

par l'office municipal des personnes âgées
Mardi 1^{er} décembre - 14h
Salle Baron, rue Édouard Vaillant
Informations et inscriptions auprès de l'OMPA
06.76.45.11.78 - ompa@ville-fachesthumesnil.fr

Marché de Noël

proposé par le comité d'animation
Samedi 12 et dimanche 13 décembre - 11h à 18h
Salle Jacques Brel, rue Hoche

Repas de Noël

par l'office municipal des personnes âgées
Mercredi 16 décembre - à partir de 12h
Salle Jacques Brel, rue Hoche
Informations et inscriptions auprès de l'OMPA
06.76.45.11.78 - ompa@ville-fachesthumesnil.fr

Féeries de Noël

Dimanche 20 décembre
Salle Jacques Brel, rue Hoche

Retrouvez l'intégralité de l'agenda sur
ville-fachesthumesnil.fr



Naissances

Nous souhaitons
la bienvenue à ...

- **Camille** ROUSSEL
- **Adam** LARABI RAYAN

Parrainages républicains

Nous adressons
nos félicitations à ...

- **Gaspard** HOYEZ
- **Jules** HOYEZ

PACS

Nous adressons
nos félicitations à ...

- **Mathilde** DELPORTE & **Paul** CHOPINEAUX
- **Sarah** ESTIVAL & **Martin** NICOT
- **Margot** HAUFRICT & **Thomas** MICHEL
- **Clémentine** HASBROUCK & **Antoine** MIGNIEN
- **Émilie** ROGEZ & **Giorgi** ALKHANASHVILI
- **Solène** BENAZET & **Simon** BLONDEL
- **Églantine** COSYNS & **Pierre** COISNE
- **Julie** MUNIER & **Gabriel** CLEMENT
- **Émilie** MERTZ & **Olivier** CHARDRON
- **Jessica** DUTERTRE & **Samir** THABET
- **Enola** BRIZOUX & **Josué** CHEVRY
- **Loubna** TYANE & **Mattéo** GUARINONI

Mariages

Nous adressons
nos félicitations à ...

- **Julien** LAMOITIE & **Anaïs** DUTHOIT
- **Jean-Baptiste** BRINON & **Soizic** BIGOT
- **Jonathan** LUGEZ & **Ludivine** BERESNER
- **Jacky** MICHELIN & **Tsehay Abebe** TEKABE
- **Yeiwéné** BISHOP & **Rosine** TAINE Lizie
- **Rachid** LAKEHAL & **Fatima** EL BOUZAOU
- **Mnohar** SOUFI MERZOUG & **Élodie** HERMAND
- **Aloys** TRUBEN & **Annabelle** TOURAL
- **Émeric** LESAGE & **Émeline** BRZOZOWSKI
- **Anaïs** LEHOUX & **Arnaud** ATITA ZANCLAN

- **Laure** GOUDAL & **Arnaud** GHYS
- **Rayane** KADDOURA & **Youssef** AYAD
- **Karine** LIEVAIN & **Stéphane** HUYGHE
- **Laura** SMAGGHUE & **David** PRETRE
- **Carole-Anne** VANTORHOUDT & **Maxime** COLPAERT
- **Tracy** OBEKA & **Nicolas** GEORGES
- **Stéphanie** DUDEK & **Vincent** HURDEBOURCQ
- **Véronique** PARENT & **Renaud** DUBRUQUE
- **Manèle** NINI & **Djessim** CHEMOURI

Décès

Nos plus sincères condoléances
aux proches de...

- **Jocelyne** DEVOS veuve TAYMONT
- **Christian** DELECOURT
- **Paulette** PICHOT
- **Michel** LECOMTE
- **Petre** SEMENOV
- **Jean-Luc** CHARLES
- **Micheline** CAILLIEZ née HUBERT
- **Jean-Claude** BENAUDET
- **Daniel** COLPAERT
- **Jeanine** LELEU
- **Bruno-Pierre** SCHAESSENS

Numéros utiles

Services municipaux

Hôtel de ville	03.20.62.61.61
Police municipale	03.20.62.61.47
Médiathèque	03.20.96.12.44
Les Arcades	03.20.62.96.96
CCAS	03.28.16.07.90

Urgences

Iléo	09.69.32.22.12
Ordures ménagères ^(MeL)	0 800 711 771
Pompiers	18
Police secours	17
Samu	15
Sourds et malentendants	14
Samu social ^(hébergement d'urgence)	115
Médecine de garde	116 117
Pharmacie de garde	32 37
Enfants maltraités	119
SOS violences conjugales	3919
Enfants disparus	116 000

ftival

vol.1

PARC DES AUBÉPINES
FACHES-THUMESNIL

20 SEPT



18H00 ✦ BONEY M FEVER

19H10 ✦ COLLECTIF MÉTISSÉ

21H00 ✦ DJ GODSON

CONCERTS GRATUITS

Retrouvez toute l'actualité sur

ville-fachesthumesnil.fr

FACHES-THUMESNIL

